



INVITATION WEBINAIRE

Télétravail : on répond à vos questions

Au programme le jeudi 22 avril 2021 à 9h :

Des réponses concrètes aux questions fréquemment posées par nos adhérents :

- Dois-je mettre en place le télétravail ?
- Dois-je aménager le poste de travail de mon salarié à domicile ?
- Comment aider le salarié à bien s'installer ?
- Quelle prise en charge des coûts du télétravail par l'employeur ?
- En télétravail, suis-je joignable comme en présentiel ?
- Comment m'assurer que les salariés travaillent ?
- Comment assurer mon rôle de manager par rapport au collectif ?
- Que dois-je faire si un salarié de l'équipe se sent isolé ?
- Quel est le rôle du CSE dans la mise en place et le suivi du télétravail ?

⇒ Une réponse réglementaire avec la DREETS (Ex Direccte)

M. Thierry GROSSIN-MOTTI, Responsable de l'unité de contrôle - Unité départementale du Loir-et-Cher

⇒ Des pistes pour mettre en œuvre ces mesures au sein de vos organisations avec votre service de santé au travail

M. Julien BAUDUIN, ergonome APST41

A l'issue du Webinaire, des liens vers des outils
pratiques vous seront communiqués.



Inscription en ligne sur le site de l'APST 41
ou par mail communication@apst41.fr